
◀ Texte d'orientation adopté lors du congrès de SUD éducation 62 en juin 2018 ▶

Texte d'orientation générale de SUD éducation Pas-de-Calais.
Défendre le service public d'éducation nationale et ses personnels
Porter le projet d'une autre école dans une autre société.

« Ce n'est pas la révolte en elle-même qui est noble, mais ce qu'elle exige » Albert Camus

Ce texte est volontairement inspiré des précédents textes de Congrès de SUD éducation 59/62. En effet SUD éducation 62 n'est en rien une création ex nihilo : il est issu d'un projet de réorganisation territoriale de notre syndicat. En conséquence, il n'est guère utile de recréer l'existant mais un texte créateur de débats dans notre nouvelle structure départementale peut être porteur de dynamisme.

1. Un positionnement syndical sans ambiguïté

➔ Le refus des politiques de rigueur

Ces dernières années ont été marquées par des politiques d'austérité menées par tous les gouvernements qu'ils se disent de droite ou de gauche. Ces politiques économiquement suicidaires touchent durement le service public d'éducation nationale et ses personnels systématiquement stigmatisés par les dirigeants comme « responsable de la dette ». Cela se traduit par toute une série de réformes rétrogrades et néfastes pour l'école, ses personnels et son public sans qu'aucun de ces acteurs ne soient consultés. Il serait long ici d'en faire la liste mais il suffira d'évoquer le démantèlement des RASED et des CIO, la réforme du bac pro 3 ans, celle des lycées, celle du collège, le LMD, l'autonomie des universités, la réforme des statuts, la précarisation accrue et toute une série de sigles barbares : LPC, LSUN, PPCR, RGPP, OFPTLV...

Tout cela se traduit par des suppressions d'emplois notamment dans l'Éducation nationale et par la domination de l'idéologie économique libérale dans l'école ayant pour seuls buts l'employabilité d'une future main d'œuvre flexible, à bas coût et l'exclusion des plus fragiles.

Aujourd'hui, le mot d'ordre initial de SUD éducation « l'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise » est plus que jamais d'actualité.

➔ Le projet syndical « d'une autre école... »

En tant qu'organisation syndicale, SUD éducation 62 est présent pour défendre les salarié-es au quotidien et porter des revendications immédiates. Mais notre volonté de transformation sociale nous oblige à aller au-delà. Nous n'avons pas la prétention d'avoir la solution absolue, mais notre ambition est d'amener dans l'école un autre projet car cette société n'est pas la nôtre et l'école, dans son rôle d'assujettissement des enfants n'est pas celle dont nous voulons.

SUD éducation développe une autre vision de l'école: une école pour toutes et tous; une école démocratique et émancipatrice; une école ouverte, coopérative et structurellement repensée dont le but serait l'épanouissement physique, psychologique et intellectuel des élèves.

Nous développons donc des revendications emblématiques dans le but d'améliorer les conditions de travail des personnels et de scolarisation des élèves.

Ainsi nous revendiquons des créations de postes en nombre suffisant, l'arrêt du recrutement des personnels précaires et la titularisation de toutes celles et tous ceux en poste, la création d'un véritable corps de remplaçant-es, l'utilisation des fonds publics exclusivement pour un enseignement public réellement gratuit, la mise en place d'un statut et corps unique, le développement de pratiques pédagogiques alternatives basées sur la coopération ou l'autogestion, du temps effectif de concertation, la gestion collective et collégiale des établissements scolaires, la création de postes éducatifs, administratifs, techniques, sociaux, de santé au sein de chaque établissement scolaire, une véritable prise en charge du handicap à l'école par un personnel formé et décentement rémunéré...

Nous revendiquons également l'arrêt de tout fichage, des classes moins surchargées, des locaux adaptés, suffisamment grands, équipés et pensés par les personnels et les élèves.

Nous revendiquons le droit à la différenciation: tous les élèves n'apprennent pas à la même vitesse, tous n'ont pas les mêmes aides à la maison. L'école ne doit pas être celle de « l'égalité des chances » mais celle d'un juste rééquilibrage entre ceux qui ont beaucoup et ceux qui ont peu. Nous exigeons le développement de pédagogies et de programmes d'enseignement propres à éveiller les enfants, dans tous les domaines possibles et non à leur imposer dès le plus jeune âge un formatage décidé par les marchés et le patronat.

→...dans une autre société »

Ces revendications catégorielles ne sauraient avoir de sens si elles restaient isolées du reste du monde du travail. L'engagement syndical à SUD éducation 62 repose aussi sur les questions interprofessionnelles auxquelles sont confronté-es toutes et tous les salarié-es du public. C'est ainsi que SUD éducation 62 est membre de l'Union syndicale Solidaires Pas-de-Calais et y exprime toute sa dimension anti-corporatiste.

Face aux politiques économiques libérales qui frappent d'abord les plus pauvres et les plus précaires mais aussi les classes moyennes, SUD éducation participe pleinement à la réflexion syndicale de Solidaires qui décline des revendications immédiates et aussi plus structurantes dans une perspective de transformation globale de la société.

SUD éducation trouve alors pleinement sa place dans la volonté de lutte contre le capitalisme de Solidaires avec une autre répartition des richesses et de meilleures conditions de travail (salaires, protection sociale...) dans le cadre d'une lutte contre toutes les discriminations (sexisme, racisme, homophobie...) et avec une dimension écologique.

2. Une action syndicale offensive

→Un syndicalisme révolutionnaire...

Les mots font peur : révolution, lutte des classes. Ils ont été biaisés, déformés mais qu'est-ce que notre société actuelle sinon une société de dominations? Un syndicat révolutionnaire est un syndicat qui refuse la cogestion et la compromission avec l'administration, qui ne lâche rien sur ses revendications, qui milite pour une autre société que celle qui nous est imposée par le capitalisme. Le syndicalisme révolutionnaire n'a rien à voir avec le syndicalisme de co-gestion que nous dénonçons.

Mais, cette confrontation, cette forme de radicalité ne se décrète pas. Ce rapport de force se construit au travers de luttes ponctuelles, locales, là où les salarié-es s'approprient leurs combats et revendications. Pour SUD éducation, une organisation

syndicale n'est pas là pour encadrer les mobilisations mais bien pour les soutenir. Les luttes se gagnent avec des Assemblées Générales, des militant-es en lutte qui auto-organisent leur combat et contournent ainsi la bureaucratie de leurs syndicats.

Si notre syndicalisme est aussi un syndicalisme de revendications à court terme, ces revendications corporatistes ne sont pas une fin. Pour avoir le métier que l'on aimerait, l'école dont on rêverait, c'est cette organisation sociale pyramidale fondée sur l'injustice sociale imposée par les puissants qu'il faut abattre.

→...pour les conquêtes sociales...

Aujourd'hui, quelques soient les aspirations de certain-es salarié-es à trouver d'autres modes de contestation, la grève reste le pivot des mouvements sociaux. La grève est la seule force de contestation qui permet d'établir un rapport de force en libérant le temps des salarié-es, en bloquant l'économie, en permettant la discussion et la rencontre des acteurs-trices de ce mouvement. Seule une grève peut débiter un mouvement social d'ampleur.

Depuis plusieurs années les victoires sociales se font rares. D'aucuns en tirent la conclusion d'inefficacité de la grève. Mais de quelle grève parle-t-on ? Il s'agit trop souvent d'une journée de 24h décrétée par des directions confédérales nationales. Nous sommes ainsi loin de ce que SUD éducation considère comme un moyen de parvenir à ses fins : la grève générale reconductible.

Il nous revient par notre travail militant d'amener à sa construction et de convaincre les salarié-es de son actualité et sa modernité.

Cette aspiration aux conquêtes sociales et à une nouvelle société n'empêche pas et au contraire, oblige SUD éducation à construire des revendications immédiates. C'est dans leur quotidien que les salarié-es souffrent de l'exploitation. En attendant cette nouvelle société, SUD éducation et Solidaires ont un rôle essentiel en portant des revendications pouvant améliorer les conditions de travail. Par exemple, si l'objectif de titularisation de toutes et tous les précaires sans conditions reste le fondement, au quotidien il faut leur assurer une meilleure formation, un meilleur salaire, une meilleure protection sociale... et les défendre contre le management avilissant.

→...dans un cadre unitaire.

Avec cet objectif de grève générale reconductible, devons-nous pour autant rejeter toute pratique unitaire ? Si SUD éducation s'est construit il y a 20 ans par le rejet de pratiques syndicales que nous dénonçons encore, l'isolement ne peut être efficace.

À l'heure actuelle notre poids syndical ne nous permet pas d'impulser un mouvement social à la mesure de nos souhaits et cela nous amène bien souvent à nous aligner sur des appels à mobilisation et des plateformes revendicatives intersyndicales que nous jugeons insuffisantes. Mais refuser l'unité, est-ce une solution ? Le compromis n'est pas une compromission ! Et en particulier si ce compromis n'est pas automatique : SUD éducation comme Solidaires n'ont pas participé automatiquement à tous les appels unitaires et nous avons pu par le passé mener nos propres actions.

A nous de développer nos propres campagnes de sensibilisation à la lutte sociale à laquelle nous appelons et de soutenir toutes les initiatives autogérées et suffisamment légitimes visant à développer cette lutte.

3. Un fonctionnement et un état d'esprit alternatifs

→ Un positionnement antihierarchique assumé.

SUD éducation 62 est résolument opposé à une structuration hiérarchique verticale dont les dérives infantilisantes ou managériales sont renforcées par les réformes de ces dernières années. SUD éducation doit jouer à plein son rôle de défense des personnels. Malgré son caractère révolutionnaire et antihierarchique, le renforcement de nos compétences juridiques ces dernières années nous donne toute notre place dans les Commissions administratives paritaires. A nous d'y introduire nos revendications, du politique et de briser le carcan administratif légal.

Cette position antihiérarchique doit être rigoureuse dans la défense des précaires qui sont les plus soumis aux pressions managériales et il revient à toutes et tous nos militant-es de veiller à cet aspect dans leur rapport à toutes et tous les autres collègues.

Enfin, il serait impensable de prôner cet antihiérarchisme sans l'adopter nous-mêmes dans nos pratiques pédagogiques en établissant un autre rapport avec les élèves, quelque soit notre fonction dans l'éducation nationale.

→ SUD éducation 62 : une démocratie directe.

Opposé à toutes les dérives de la hiérarchisation et de la bureaucratisation, ce sont les adhérent-es eux-mêmes qui veillent au principe de fonctionnement de leur organisation. Chaque adhérent-es a droit à la parole et représente une voix lors des prises de décisions.

Pour éviter que les prises de responsabilités ne se figent et soient déconnectées des réalités du terrain, des gardes fous existent : limitation de durée des mandats et des décharges ; limitation des décharges de service. Le tout étant établi dans un cadre qui favorise la rotation des mandats tout en ne gênant pas l'activité du syndicat. Par ailleurs, chaque mandaté-e doit rendre compte aux adhérent-es et est révocable à chaque instance.

Une équipe d'animation du syndicat départemental est chargée d'exécuter les décisions d'AG et peut être amenée par soucis d'efficacité à prendre des décisions, dont elle devra évidemment rendre compte.

→ Une porte ouverte à l'investissement de chacun

SUD éducation 62 appelle à l'investissement de chaque adhérent-e. Dans un syndicat où les seules ressources proviennent des adhésions, payer sa cotisation est déjà un engagement. Cela est également un soutien aux revendications et idées mais aussi une obligation pour le syndicat d'informer les cotisant-es.

Mais l'engagement peut aller plus loin en s'investissant dans sa section d'établissement ou en la créant. A tout le moins en tenant à jour le panneau d'informations syndicales SUD et Solidaires. SUD éducation 62 est aussi structuré en sections locales qui doivent permettre à chacun de s'investir au plus près de son lieu de travail ou d'habitation.

Chaque adhérent-e peut s'investir en participant à la vie départementale du syndicat dans les Congrès, AG : seule sa présence lui permettra de voter et de peser sur les décisions. Chacun-e pourra s'investir dans la vie fédérale en participant à différentes commissions ou au Conseil fédéral. A participer ainsi à la vie démocratique de SUD éducation 62, chacun-e pourra y développer le goût à prendre des décharges et mandats.

Aspect indissociable de nos revendications, l'interprofessionnelle est un autre point d'investissement pour toutes et tous. L'échange des pratiques syndicales, des expériences professionnelles est toujours positif. SUD éducation 62 en tant que membre de Solidaires 62 peut profiter d'un réseau de 6 Unions Interprofessionnelles Locales qui structurent le territoire départemental et permettent à chaque adhérent-es d'avoir un espace de militantisme interprofessionnel au plus proche de son activité.

C'est par la diffusion régulière et répétée de son positionnement (affichage, HMI, RIS...), en arpentant le terrain, en étant au plus près des salarié-es et évidemment par son implication dans les luttes que SUD éducation 62 se développera et parviendra à ses objectifs revendicatifs.